



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2012/007

15 mars 2012

NOTIFICATION AUX PARTIES

APPEL À PROJETS AU TITRE DU PROGRAMME DE PETITES SUBVENTIONS 2012 DE LA CMS

Le Secrétariat PNUE/CMS annonce par la présente un nouvel appel à projets au titre du Programme de petites subventions (SGP) de la Convention. Des directives révisées relatives au fonctionnement du Programme de petites subventions (UNEP/CMS/Conf.10.43) ont été adoptées par la Conférence des Parties, à sa dixième session. Au cours de l'exercice triennal 2012-2014, le Programme de petites subventions devrait disposer d'une enveloppe d'au moins 75 000 € chaque année, grâce à une généreuse contribution du PNUE.

http://www.cms.int/bodies/COP/cop10/docs_and_inf_docs/doc_43_sgp_revised_guidelines_f.pdf

Parallèlement à la CMS, l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) lance de son côté son Fonds de petites subventions (SGF) pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs et de leur habitat, avec une dotation annuelle prévue de 20 000 €.

http://www.unep-aewa.org/activities/small_grants_fund/index.htm

Sont éligibles au Programme de petites subventions de la CMS les projets réalisés dans des pays ayant ratifié la Convention et ne présentant pas plus de trois ans d'arriérés de cotisations. Les pays moins avancés réunissant ces conditions sont particulièrement encouragés à soumettre des projets. Les projets sélectionnés pourront être financés jusqu'à hauteur de 15 000 €, mais les propositions de projets d'un montant inférieur sont encouragées. Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, les priorités et la procédure de sélection, ainsi que les formulaires de candidature, de confirmation et de soumission de budget voir:

http://www.cms.int/bodies/ScC/small_grants_programme_f.htm

Les formulaires de candidature doivent être accompagnés d'un formulaire de confirmation signé par le point focal national CMS de chacun des pays concernés par le projet. Tous les champs doivent être remplis; les formulaires incomplets ne seront pas pris en compte lors de la procédure de sélection.

La date limite de dépôt des dossiers pour 2012 est fixée au 31 mai. Un appel à projets sera lancé chaque année pour l'exercice triennal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter: Aline Kühl, administrateur scientifique et technique associé, Secrétariat PNUE/CMS: akuehl@cms.int

<http://www.cms.int/notifications/2012.htm>

